



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

PLACE DU PETIT-SACONNEX  
1211 GENÈVE 19 (SUISSE)

TÉLÉPHONE (41.22) 919 41 50 - TÉLÉCOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE - INTERPARLEMENT GENEVE

WSSD+5/2000/C.1  
Genève, le 20 avril 2000

## REUNION D'INFORMATION POUR LES PARLEMENTAIRES A L'OCCASION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE "COPENHAGUE + 5" DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES (Genève, 27 juin 2000)

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La présente lettre fait suite à la circulaire GRP/2000/Inf.5 que je vous ai adressée en date du 13 mars au sujet de la **session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème "Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous, à l'heure de la mondialisation"** ("Copenhague + 5"), qui se déroulera à Genève du 26 au 30 juin 2000.

Pour la communauté internationale, la session extraordinaire dite "Copenhague +5" sera une occasion d'analyser les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre, à l'échelle nationale et internationale, des engagements souscrits lors du Sommet mondial et d'entreprendre des initiatives prospectives pour combattre la pauvreté extrême, la précarité des emplois de qualité, la désintégration sociale et l'exclusion. Cela explique les efforts que n'a cessé de déployer l'Union pour mobiliser la communauté parlementaire à l'appui du processus de "Copenhague +5" et l'inciter à participer à la session extraordinaire de l'Assemblée générale à Genève.

Suivant la pratique consistant à accompagner les grands sommets onusiens d'une manifestation parlementaire spéciale, le Conseil de l'Union interparlementaire a décidé, à sa 165<sup>ème</sup> session (Berlin, Octobre 1999), d'organiser une réunion d'information pour les parlementaires à l'occasion **de la session extraordinaire, dite "Copenhague +5", de l'Assemblée générale des Nations Unies.**

Cette réunion aura lieu le mardi 27 juin 2000, de 15 à 18 heures  
dans la salle de conférence N° II du Bureau international du Travail à Genève  
et sera suivie d'un cocktail.

### Rappel des faits

Dans le cadre de ses efforts visant à conférer une dimension parlementaire à la coopération internationale, l'Union a participé activement à la préparation et à l'organisation du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995) et a accordé une attention marquée au suivi du Sommet à l'échelle parlementaire. L'Union a, dès le départ, contribué de façon notable au processus préparatoire de la session extraordinaire "Copenhague +5" de l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment en entreprenant une enquête sur

l'action parlementaire de suivi du Sommet mondial et en organisant deux Réunions tripartites de représentants des parlements, des gouvernements et des organisations intergouvernementales au Siège de l'ONU à New York, en 1996 et 1999.

La participation à la réunion d'information, le 28 juin, permettra aux parlementaires de prendre connaissance, à la source, des principaux enjeux de la session extraordinaire, de recevoir des matériaux de base pertinents de l'ONU et de l'Union et de nouer des contacts qui peuvent se poursuivre dans le cadre de consultations entre délégations nationales. Ils pourront aussi prendre part à un débat tenu avec la participation d'acteurs internationaux clés du processus préparatoire de la session extraordinaire "Copenhague +5".

### **La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et les manifestations parallèles tenues à Genève**

Afin de pouvoir suivre les travaux de la session extraordinaire "Copenhague +5" et le processus de négociation sur les résultats de cette session, les parlementaires sont instamment priés de rester à Genève pendant toute la période du 26 au 30 juin 2000. Des mesures urgentes s'imposent pour faire inclure dans votre délégation nationale à la session extraordinaire "Copenhague+5" les membres de votre parlement qui sont actifs dans le domaine du développement social.

Il est entendu que les questions des visas, de logement à Genève et de transport des participants sont du ressort de leur délégation nationale officielle à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il en est de même des badges de sécurité requis pour l'accès aux locaux onusiens où se tiendra cette session.

Outre la session extraordinaire "Copenhague+5", les parlementaires présents pourront participer à une série de manifestations parallèles. Il s'agit, entre autres, du Symposium international sur le thème du "Partenariat pour le développement social à l'heure de la mondialisation", qui sera organisé du 26 au 28 juin par le Gouvernement suisse et auquel participeront en tant qu'experts un certain nombre de hauts représentants de l'Union, dont la Présidente de son Conseil.

### **Programme de la réunion d'information**

15 h.	Ouverture de la séance. Remarques préliminaires de la Présidente du Conseil de l'Union, Mme Najma Heptulla
15 h.15	Exposés d'acteurs internationaux clés du processus préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies "Copenhague+5"
15 h.45	Débat
17 h.15	Questions et réponses
18 h.	Clôture de la réunion

\* \* \*

*Tous les délégués sont conviés à un cocktail qui aura lieu dès la fin de la séance à côté de la salle de réunion.*

### **Participation à la réunion d'information**

La réunion d'information est ouverte à tous les parlementaires présents à la session extraordinaire "Copenhague +5" de l'Assemblée générale en tant que membres de leur délégation

nationale, ainsi qu'à tous les autres parlementaires délégués par leurs Groupes nationaux pour prendre part à la manifestation parlementaire.

### **Documents**

Les principaux documents présentés à la session extraordinaire "Copenhague +5" seront mis à la disposition des participants à la réunion d'information. L'Union mettra également à leur disposition certaines de ses récentes études et publications sur cette question, notamment les résultats de son enquête intitulée "*Promouvoir le développement social. Etude de l'action parlementaire de mise en œuvre des engagements souscrits lors du Sommet mondial pour le développement social*", qui représente sa contribution à la session extraordinaire.

Comme le veut la pratique pour ce type de manifestation parlementaire, les Groupes nationaux ne sont pas censés présenter des mémoires, ni projets de résolution. Néanmoins, pour les délégués souhaitant distribuer des documents et matériaux relatifs au thème de la séance d'information, une table sera placée à cet effet à côté de la salle de réunion.

La séance d'information ne donnera pas lieu à l'adoption de document ou texte final.

### **Langues**

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, espagnol et arabe.

### **Accès au bâtiment du BIT**

Le BIT (4, chemin des Morillons) est à quelques minutes de marche du Palais des Nations à Genève, où aura lieu la session extraordinaire "Copenhague +5" de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 27 juin 2000, les participants à la réunion d'information auront libre accès au Bureau international du Travail où se tiendra cette rencontre, dans la salle de conférence No II, niveau R3.

### **Inscription**

Les personnes qui souhaitent participer à la réunion d'information pour les parlementaires sont priées de s'inscrire au moyen du formulaire ci-joint et de le renvoyer au Secrétariat de l'Union à Genève (fax +4122 919 41 60) le plus tôt possible, et au plus tard le 15 juin 2000.

Les plaquettes d'identification seront disponibles au service d'inscription et d'information qui sera installé à l'entrée de la salle de conférence No.II, dès 10 heures le 27 juin 2000.

En attendant le plaisir de recevoir de votre part le formulaire dûment rempli indiquant les noms des parlementaires qui participeront à la séance d'information à Genève, le 27 juin 2000, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



Anders B. Johnsson  
Secrétaire général